

MAIRIE DE SAINTE-THERENCE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2024

COMPTE-RENDU

Nombre de Conseillers :

En exercice 10
Présents à la séance 9
Votants 10

Affichage de la convocation 17.10.2024

Par suite d'une convocation en date du 17.10.2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Thérence se sont réunis dans la salle du Conseil, le mardi 22 octobre 2024, à 20h, sous la présidence de Monsieur le Maire, Albert-Paul LABOUESSE

Étaient présents : Ghislaine FRONTCZAK, Nathalie GRANDVIERGNE, Dominique CHEMINET, Albert-Paul LABOUESSE, Antoine PITHON, Romaric RAFFAULT, Claude LABOUESSE, Muriel THOLY, Céline GIBARD

Absents excusés : Emmanuel BOUGEROL (procuration donnée à Romaric RAFFAULT)

Secrétaire de Séance : Nathalie GRANDVIERGNE

Délibération n°2024-020 - OBJET : MODIFICATION DU LOYER DU PETIT BOURBONNAIS

Au vu de la conjoncture actuelle, le maire propose aux membres du conseil municipal de modifier le loyer du Petit Bourbonnais, à partir du 1^{er} novembre 2024, à 200 € au lieu de 400 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de modifier le montant du loyer mensuel à la somme de 200 € à partir du 1^{er} novembre 2024,

Questions diverses :

1 - Fossés :

Suite aux forts orages qu'il y a eu récemment, la commune recensera l'ensemble des fossés afin de les faire nettoyer avant le printemps 2025.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h30.

Le Maire, Albert-Paul LABOUESSE

